

LE TRÉSOR DE SELMEC®

Base de connaissances multilingue en ligne

ci-après :

la « politique d'utilisation de la bibliothèque » en vigueur de la bibliothèque.

La bibliothèque est une bibliothèque publique spécialisée basée sur le Web, accessible à tous les utilisateurs et parties intéressées via une connexion Internet.

se conforme aux dispositions du "règlement d'usage des bibliothèques" et reconnaît que son contenu est obligatoire pour vous.

Afin d'élever son niveau de service (en utilisant les dernières théories et expériences en matière d'assurance qualité), la Bibliothèque examine et mesure en permanence ses propres performances et les besoins de ses utilisateurs, et planifie le développement de ses services sur cette base.

§ 1

Disponibilité de la bibliothèque.

(1) La Bibliothèque est accessible via les liens suivants :

* www.selmeckincse.hu [accès direct]

* www.innofa.hu [accès indirect]

§ 2

Services de base auxquels les utilisateurs de la Bibliothèque ont droit gratuitement (Loi CXL de 1997, § 56.)

(1) accéder à la bibliothèque via les liens ci-dessus [visite de la bibliothèque]

(2) utilisation gratuite des parties de la collection désignées par la Bibliothèque

(3) l'utilisation d'outils de découverte de stocks (publications

écoles, ainsi qu'une base de données fournissant des informations sur les fonds des bibliothèques)

(4) des informations sur les services de la bibliothèque et du système de bibliothèques dans un délai raisonnable (info@innofa.hu). Voir également la section « Questions fréquemment posées » sur le site Internet de l'opérateur [www.innofa.hu].

(5) Les services autres que ceux énumérés ci-dessus peuvent être utilisés contre paiement d'un droit après inscription à la bibliothèque. Les frais d'inscription sont fixés par l'[Association pour l'Innovation de l'Industrie Forestière et du Bois].

§ 3

Inscription (Inscription) et paiement des frais

(1) Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour utiliser les services gratuits de la Bibliothèque.

(2) L'inscription est obligatoire pour les services payants. Certaines des données fournies lors de l'inscription [adresse email, mot de passe] a est nécessaire pour accéder au service, tandis que la saisie du nom personnel ou de l'entreprise, de l'adresse et du numéro fiscal est requise pour émettre la facture. Lors de l'utilisation du service payant, la Bibliothèque émet une facture à tous les utilisateurs. L'émetteur de la facture est le responsable de la bibliothèque ;

nom : Erdészeti és Faipari Innovációs Egyesület [nom abrégé : ERFATÁRS],

adresse : H - 2013 Pomáz Hunyadi J. u. 5.

numéro fiscal : 18240610-1-13

§ 4

Règlement particulier pour les membres de l'Association Innovation Forestière et Industries du Bois.

(1) Les membres de l'Association (y compris les membres légaux) acquièrent le droit d'utiliser la bibliothèque en payant la cotisation de l'association. Ils n'ont pas besoin de s'inscrire séparément. Le code est reçu annuellement en fonction de l'existence de l'adhésion.

§ 5

Utilisation éthique des informations

(1) Le code d'accès délivré par la Bibliothèque après inscription et paiement de la redevance a été spécifiquement et exclusivement délivré à la personne inscrite (physique ou morale). Il est interdit de céder le code et l'adresse e-mail permettant l'accès à une autre personne (personne non enregistrée) ou de les céder de quelque manière que ce soit.

(2) La copie à partir de la base de données de la bibliothèque est techniquement possible et la bibliothèque ne s'y oppose pas.

(3) Toutefois, la Bibliothèque n'assume aucune responsabilité en matière de droits d'auteur : la licence de communication ne dispense pas le communicateur de contacter l'auteur ou clarifie les questions de droits d'auteur avec son successeur légal.

(4) La Bibliothèque attend que le nom de domaine www.selmeckincse.hu soit indiqué comme source dans la liste « littérature citée » des publications scientifiques ou autres créées avec son aide, comme lieu de référence.

§ 6

Refus de services

(1) La bibliothèque peut suspendre ou refuser de fournir des services ;

*qui n'a pas payé pour le service payant

*qui a transféré illégalement son code d'accès et son option à quelqu'un d'autre

*qui utilise les services avec un comportement contraire à l'éthique

§ 7

Redémarrage des services

(1) Le service peut être redémarré ou assuré pour cette personne ;

*qui a mis fin à son comportement illégal et rembourse ses arriérés d'honoraires et les dommages causés

*qui revient dans le cercle des utilisateurs éthiques

§ 8

Traitement des réclamations

Les utilisateurs - visiteurs enregistrés de la bibliothèque - peuvent contacter la direction du responsable avec leurs plaintes et commentaires par e-mail (info@innofa.hu). La direction examine les plaintes et les commentaires dans un délai raisonnable – mais pas plus de 30 jours ouvrables. Le plaignant ou l'intervenant sera informé du résultat de l'enquête par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique du plaignant soit connue.

§ 9

Portée de la « Politique d'utilisation de la bibliothèque ».

(1) Le champ d'application de la « Politique d'Utilisation de la Bibliothèque » couvre tous les contributeurs et utilisateurs de la base de connaissances multilingue Web SELMEC KINCSE®.

(2) Entrée en vigueur du « Règlement d'usage des bibliothèques » : 1er août 2023.

Pomáz, 3 juillet 2023.

.....
Dr Tamás Apostol
ERFATARS
président
professeur agrégé d'université honoraire